bpifrance
SERVIR L'AVENIR

ASSURANCE PRÉFINANCEMENT EXPORT

Faciliter la mise en place des crédits de préfinancement nécessaires à la bonne exécution des contrats à l'export

PME
ETI
GRANDS COMPTES

CRÉDITS DE PRÉFINANCEMENT EN EURO

liés à des contrats d'exportation

Avec une part française ≥ 20%

QUOTITÉ GARANTIE : 80 %

ENTREPRISE DONT LE CA ≥ 300 M€ : 50%

PRIME FACTURÉE À LA BANQUE

BÉNÉFICIAIRES

Banques[1]
Compagnies d'assurance ayant signé une police cadre

TOUS SECTEURS D'ACTIVITÉS

sauf négoce international

RISQUE COUVERT

Non remboursement du crédit de préfinancement par l'exportateur en situation de carence ou d'insolvabilité judiciaire

TOUS PAYS

sauf exclusion PFE[2]

Contactez votre direction régionale Bpifrance ou Bpifrance.fr

Faites votre demande en ligne

[1] Banques françaises ou filiales de banques installées en France et/ou dans l'Espace Economique européen.
[2] PFE : Politique Financement Export - https://www.bpifrance.fr/politique-de-financement-export-et-mix-energetique
Pour toute information supplémentaire, consultez la fiche produit correspondante

bpifrance

Bpifrance Assurance Export agissant au nom, pour le compte et sous le contrôle de l'État, document non contractuel - Sous réserve de l'étude du dossier - Mai 2024.